

COMMUNE DE TAILLEBOURG 17350
PV du Conseil Municipal du Jeudi 12 janvier 2023, à 18h30 dans la Salle du Conseil
Sur convocation en date du 06 janvier 2023

Présents :

Mesdames Claire SARRAZIN, Claire FAVREUX, Gillian BROOME
Messieurs Pierre TEXIER, Guillaume COVELA RODRIGUEZ, Jean-Noël FLEGEO, Gérard GALLAIS, Philippe GANTHY,
Ludovic ERABLE, Thomas TAVERNIER, Fabrice GUILLOT

Absents excusés : Daniel ARROYO BISHOP a donné pouvoir à Gillian BROOME

Secrétaire de séance : Philippe GANTHY

Invitée : Katia ROUET – Secrétaire de Mairie

Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du 24-11-2022
- 2) Délibération : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023
- 3) Délibération : Demande de subvention – Modernisation Eclairage public
- 4) Délibération : Demande de subvention – Restauration Cantine Scolaire Maison du Parc
- 5) Délibération : Demande de subvention – Vidéo Surveillance
- 6) Délibération : Demande de subvention – Réhabilitation chemin forestier Bois de Beau Lieu
- 7) Délibération : Convention pour l'exécution de travaux d'entretien et d'élagage
- 8) RPQS (Eau 17)
- 9) Taxe habitation Résidences Secondaires
- 10) Projet historique Eté 2024
- 11) Terrain sous le cimetière
- 12) Concert d'été
- 13) Questions diverses

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte. Il est fait appel à un conseiller pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Philippe GANTHY est nommé secrétaire de séance.

- 1) Approbation du compte-rendu du 24-11-2022

Vote : Tous Pour

- 2) Délibération : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023

Le montant des dépenses d'investissements inscrit au budget primitif 2022 était de :

- 458 630,16 € (hors chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés »)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur maximale de 114 657,50 €, soit 25 % de 458 630,16 €.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'appliquer l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales pour les dépenses suivantes :

Opérations	Chapitres	Articles	Entreprises	Montant TTC
Voirie Communale	21	2151	Syndicat de Voirie	80 918,89
Achat Terrain	21	2111	Maitre Chauvin	4 425,00

Vote : Tous Pour

Collectivité	Commune de Taillebourg
Opération	Cantine Scolaire - Reconstruction- Restauration-Sécurisation

Coût estimatif de l'opération	
Poste de dépenses (Les montants indiqués dans chaque poste de dépense doivent être justifiés)	Montant prévisionnel HT
Cantine Scolaire - Travaux maçonnerie - Depose partielle et consolidation par tirants	88 627,10 €
Cantine Scolaire - Menuiseries	15 000,00 €
Cantine Scolaire - Travaux isolation, mur, peinture - Remise en état intérieur - Mise aux normes et en conformité	30 000,00 €
Coût HT	133 627,10 €

Plan de financement prévisionnel				
Le cas échéant, joindre une copie des décisions d'octroi des subvention ou à défaut le courrier de demande				
Financiers	Sollicité ou acquis	Base subventionnable	Montant HT	Taux intervention
DETR	Sollicité	133 627,10 €	53 450,84 €	40,00%
DSIL Grande priorité	Sollicité	133 627,10 €	20 044,07 €	15,00%
DSIL Contrat de ruralité		133 627,10 €	0,00 €	
Autre subvention État (à préciser)		133 627,10 €	0,00 €	0,00%
État - Fonds Vert	Sollicité	133 627,10 €	20 044,07 €	15,00%
Conseil départemental	Sollicité	133 627,10 €	13 362,71 €	10,00%
Conseil régional		133 627,10 €	0,00 €	0,00%
Communauté de Communes Vals de Saintonge		133 627,10 €	0,00 €	0,00%
Sous-total			106 901,69 €	
Autofinancement			26 725,41 €	20,00%
Coût HT			133 627,10 €	

Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement

Vote : Tous Pour

5) Délibération : Demande de subvention – Vidéo Surveillance

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la modernisation des moyens de vidéosurveillance, il convient de solliciter une subvention DETR auprès de la Préfecture et auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Monsieur le Maire présente le projet et demande aux membres du Conseil Municipal de valider le plan de financement.

Mme BROOME demande s'il est utile d'installer des caméras aux entrées de Taillebourg.

Monsieur le Maire dit que ces caméras sont à « lecture de plaques minéralogiques » et facilitent la recherche des auteurs de méfaits.

M. GANTHY n'est pas d'accord que la Commune se substitue financièrement aux services de l'état dans la mise en place de la vidéosurveillance. Il indique que nous allons être très sollicités par les services de Gendarmerie pour donner des informations lors de potentielles recherches qui n'auront pas forcément de lien avec les problèmes de la commune (véhicules traversant le village, etc.).

Monsieur le Maire indique que la vidéosurveillance permet la dissuasion et d'apporter des éléments aux assurances dans le cadre des demandes de remboursement.

8) RPOS (Rapport annuel Eau 17)

Monsieur Texier indique aux membres du Conseil Municipal que le rapport annuel de « Eau 17 » a été publié. Il est très complet et très instructif sur la gestion qui est faite de l'eau potable. Ce rapport est accessible à tous et il est à disposition au secrétariat de la Mairie. Quelques pages seront publiées dans le Bulletin municipal.

9) Taxe habitation Résidences Secondaires

Monsieur Texier explique qu'un bon nombre d'habitations de Taillebourg ne sont pas entretenues et notamment des résidences secondaires. Des dommages récurrents sont provoqués sur le voisinage mais aussi sur la voie publique, ce qui entraîne un nombre incalculable d'heures de secrétariat (dossiers, recommandés, etc.), d'intervention des agents techniques (mise en sécurité, nettoyage, vol de matériel de signalisation, etc.) et de contrainte pour les élus. Il indique qu'il serait favorable à une réflexion sur la modification du taux de la taxe d'habitation des résidences secondaires.

M. Flégeo demande combien la commune compte de résidences secondaires.

Monsieur le Maire ne sait pas, c'est un projet, une réflexion à avoir. Il conviendra de faire une simulation avant le budget en prenant exemple sur d'autres communes qui ont pris cette décision.

10) Projet historique Eté 2024

Monsieur le Maire explique qu'il est en train de travailler avec l'association « Les Baladins du Comté de Taillebourg » sur un projet historique qui serait mis en place à l'été 2024. Cette date de 2024 correspondrait aux 1000 ans de l'installation de la Forteresse de Taillebourg. L'idée serait que des animations aient lieu (expositions, animations extérieures, etc.) durant l'été, en corrélation avec le projet de spectacle « vikings » de l'association des Baladins du Comté de Taillebourg.

M. Ganthly demande quels élus vont participer à l'élaboration de ce projet.

M. Texier explique que les projets des Baladins appartiennent aux Baladins et que la commune apporterait sa participation dans la recherche d'éventuels « sponsors » ou subventions sur un projet général estival au sein duquel les élus participeraient selon leur envie et leur disponibilité.

11) Terrain sous le cimetière

Monsieur Texier indique aux conseillers municipaux que la Commune a acquis la parcelle C771 sous le cimetière. Un nettoyage du terrain sera effectué au regard des déchets qui y sont entreposés.

12) Concert d'été

Monsieur le Maire explique qu'il faut commencer à organiser la soirée musicale du mois d'août.

Différents groupes se sont déjà proposés, mais le coût de leur prestation est important.

Monsieur le Maire dit qu'il a aussi reçu une association de Grandjean qui propose une « journée Rock ». L'association prendrait en charge une partie de l'organisation (Food-truck, grande scène, etc.) et le coût des prestations, en contrepartie elle assurerait la buvette le 05 Aout.

Un week-end musical (4 et 5 août) pourrait être organisé :

- le vendredi, par la Municipalité 19h-23h (thème à définir, jazz ou autre)
- le samedi par l'association de Grandjean 17h-23h (Rock)

13) Questions diverses

Monsieur le Maire propose une visite de l'usine de traitements des déchets pour les élus et les administrés.

Mme Favréaux demande où en est le problème de lumière dans la venelle rue Aliénor.

M. Gallais va vérifier le fonctionnement et contacter le SDEER si besoin.

Fin de la séance : 20h45